



Sortier d'une indivision de plus de 50 ans

Par **laperriere**, le **04/12/2023** à **13:57**

Bonjour,

Je souhaite sortir d'une indivision qui perdure depuis 52 ans.

Cette indivision est constituée de biens ruraux et essentiellement de forêts.

Plusieurs générations se sont succédé et nous sommes actuellement 8 indivisaires.

Il y a eu plusieurs tentatives de partage en vain. J'ai l'impression que le plupart ne désire pas partager.

Puis-je demander à sortir seule de cette indivision ?

Merci de vos réponses !